

Date de dépôt: 11 octobre 2006

Messagerie

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et M. Loly Bolay, Christian Brunier, Mariane Grobet-Wellner et Françoise Schenk-Gottret pour une politique concertée en matière de transports en commun, afin de réduire les nuisances lors des manifestations à Palexpo sur la commune du Grand-Saconnex

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 27 janvier 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat la motion M 1415, déposée le 15 juin 2001, dont les invites ont été modifiées sur la base d'un rapport de la commission des transports déposé le 9 janvier 2006. Le texte de cette motion ainsi modifiée est le suivant :

« Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le nombre important de manifestations à Palexpo ;*
- le nombre incroyable de véhicules stationnant au Grand-Saconnex durant ces manifestations ;*
- les nuisances auxquelles sont confrontés les habitants de la commune,*
invite le Conseil d'Etat
- à poursuivre la mise en oeuvre du plan de mesures initié par le département visant à :*
 - a) réduire les nuisances dues au trafic sur la commune du Grand-Saconnex lors de manifestations à Palexpo,*
 - b) inciter les visiteurs de Palexpo à utiliser davantage les transports publics ;*
- à informer régulièrement la Commission des transports sur l'avancement de cette mise en oeuvre. »*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Préambule

En 2002, dans la perspective de Telecom et d'importantes manifestations comme le Salon de l'automobile, le groupe de travail « MAPA » (Mobilité Aéroport Palexpo) a été créé dans le but d'assurer une meilleure gestion du stationnement, d'intensifier les déplacements en transports publics et de préserver la qualité de vie des riverains. Ce groupe comprend des représentants de l'administration cantonale (DCTI, DT, DES), des TPG, des CFF, de Palexpo, de l'Arena, de la Fondation des parkings, de l'Aéroport international de Genève et de la Gendarmerie.

Un concept multimodal d'accessibilité à Palexpo a été mis en place pour répondre aux objectifs fixés au groupe de travail « MAPA ». Ce dernier continue à se réunir régulièrement afin d'améliorer sans cesse le concept.

Description du concept multimodal du Salon de l'automobile

Les parkings payants des environs sont desservis par des navettes de bus spécifiques et gratuites, hormis pour le parking du Macumba près de Saint-Julien, dont le service de navette est payant.

Par ailleurs, des renforts de certaines lignes des Transports publics genevois (ci-après TPG) sont organisés afin d'augmenter les fréquences et les capacités sur la base des statistiques d'entrées à Palexpo pour rendre les transports collectifs plus attractifs et des billets combinés unireso / entrée du Salon sont en vente dans les agences unireso et dans tous les kiosques Naville de Genève.

Concernant le financement de ces mesures, il faut relever que les dessertes en bus des parkings et les renforts des lignes TPG sont financés par les automobilistes et inclus dans le prix du stationnement.

Enfin, pour certaines manifestations, des trains spéciaux avec une tarification combinée sont organisés par les CFF et la SNCF en provenance de destinations plus éloignées.

L'on peut ainsi constater que, depuis 2004, la part des visiteurs se rendant en transports individuels au Salon de l'automobile tend à diminuer pour représenter 60 % des déplacements (voir annexe). Les conditions météo influencent cependant les déplacements des visiteurs, et ceci de deux manières. Premièrement, en cas de fort mauvais temps, la fréquentation du Salon peut diminuer, comme par exemple en 2006 où de fortes chutes de neige ont découragé des visiteurs alémaniques de se rendre au Salon de

l'automobile. Deuxièmement, de mauvaises conditions météorologiques influencent la part modale des différents modes de transport.

Mesures de circulation

Parallèlement au concept multimodal détaillé ci-dessus, des mesures de circulation ont été mises en place aux abords de Palexpo afin de limiter le stationnement et le transit pour respecter la qualité de vie des riverains. Ainsi, lors des grandes manifestations que sont Telecom, la Foire de Genève, le Salon de l'automobile ou le Salon du livre, une signalisation « riverains » est apposée et le chemin Terroux/Sarasin est mis en sens unique. Cette mesure a permis d'obtenir une meilleure fluidité du trafic dans le quartier ces quatre dernières années. De plus, des contrôles effectués par la gendarmerie ou les agents de sécurité municipaux (ASM) ont lieu régulièrement afin de faire respecter la signalisation temporaire mise en place.

Conclusion

Suite à la mise en place du concept d'accessibilité à Palexpo lors des grandes manifestations, la commune du Grand-Saconnex s'est déclarée satisfaite, car la gêne occasionnée est devenue admissible.

Les autres manifestations de plus petite envergure ne causent pas de gêne significative, car les parkings existants et les renforts ponctuels des TPG suffisent à permettre une accessibilité satisfaisante à Palexpo.

Le groupe MAPA continue toutefois son travail tout au long de l'année, tant dans le but d'améliorer encore le report modal dans le cadre des grandes manifestations qui se déroulent à Palexpo et à l'Arena, que pour tirer les conclusions qui s'imposent au terme de chaque événement.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Pierre-François Unger

*Annexe : Statistiques transport du Salon de l'automobile***0204.08 MAPA / Salon auto - Statistiques transport**

	2004	2005	2006
Nombre d'entrées	729 629	747 680	674 334

Sondage Geneva Palexpo

Moyen de transport principal utilisé

Voiture	63 %	54 %	59 %
Train	14 %	18 %	14 %
Car/Bus	7 %	16 %	9 %
TPG	8 %	6 %	9 %
Avion	3 %	4 %	5 %
Autres	5 %	2 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %
Voiture	459 666	403 747	397 857
Train	102 148	134 582	94 407
Car/Bus	51 074	119 629	60 690
TPG	58 370	44 861	60 690
Avion	21 889	29 907	33 717
Autres	36 481	14 954	26 973
Total	729 629	747 680	674 334

Note: les données en % sont issues du sondage auprès des visiteurs; le nombre de personnes est calculé sur le base du nombre total d'entrée qui comprend aussi les exposants, hôtesse, etc. L'hypothèse prise est que la répartition modale de ces catégories est identique à celle des visiteurs.